

OBSÈQUES APRIL

POUR
NE LAISSER
QUE DE BONS
SOUVENIRS



www.april.fr



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

AVEC OBSÈQUES APRIL, LIBÉREZ VOS PROCHES D'UN POIDS FINANCIER

Pensez à prévoir le financement de vos obsèques pour soulager ceux qui vous sont chers et leur permettre d'être accompagnés dans les démarches le moment venu.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- › Vous pouvez souscrire, de 18 à 80 ans, **un capital de 2 000 à 12 000€** (par tranche de 1 000€) **sans formalité médicale⁽¹⁾**.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- › Pour laisser la possibilité à vos proches de ne pas faire **d'avance de frais**, le capital peut être versé directement à une entreprise de pompes funèbres en règlement de la facture des prestations.
- › Un **tarif attractif**, fixe pendant toute la durée du contrat.
- › Une **couverture dès la prise d'effet du contrat** en cas de décès accidentel⁽²⁾.
- › Une **assistance complète** pour accompagner vos proches dans leurs démarches.

⁽¹⁾ Le capital choisi lors de la souscription servira uniquement au règlement de vos obsèques. Mais le capital souscrit est susceptible de ne pas être suffisant pour en financer l'intégralité.

⁽²⁾ Et au bout d'une année en cas de maladie.



DES CONDITIONS TARIFAIRES ATTRACTIVES

EXEMPLES DE COTISATIONS MENSUELLES* (TTC EN EUROS – 2015)

À SAVOIR

- › **Viagères** : cotisations versées pendant la durée de votre vie.
- › **10 ans** : cotisations temporaires versées pendant 10 ans.
- › **15 ans** : cotisations temporaires versées pendant 15 ans.

Capital décès	Cotisations	40 ans	50 ans	60 ans	70 ans	80 ans
2 000 €	Viagères	8,20	10,18	13,41	19,27	30,93
	10 ans	28,37	28,76	29,52	31,65	38,28
	15 ans	19,00	19,47	20,52	23,42	32,39
3 000 €	Viagères	12,30	15,27	20,12	28,91	46,40
	10 ans	42,56	43,13	44,28	47,48	57,41
	15 ans	28,51	29,21	30,77	35,14	48,58
4 000 €	Viagères	16,40	20,36	26,83	38,55	61,86
	10 ans	56,74	57,51	59,04	63,30	76,55
	15 ans	38,01	38,94	41,03	46,85	64,77
5 000 €	Viagères	20,50	25,45	33,53	48,18	77,33
	10 ans	70,93	71,89	73,80	79,13	95,69
	15 ans	47,51	48,68	51,29	58,56	80,96

* Souscription possible de 18 à 80 ans, pour des capitaux de 2 000 à 12 000 € : demandez un devis à votre conseiller. Les cotisations viagères ne sont possibles qu'à partir de 40 ans.

Exemple :



- › Mme Dubois, 60 ans a choisi un capital de 4 000 €, sa cotisation viagère est de **26,83€/mois** (TTC).

DES RÉDUCTIONS EXCLUSIVES ET CUMULABLES

- › En cas de souscription en couple, vous bénéficiez d'une réduction de **-10% à vie sur les 2 contrats**
- › Complétez votre protection avec une complémentaire santé adaptée : **-10% à vie sur les 2 contrats**⁽³⁾

⁽³⁾ Offre réservée pour toute souscription simultanée d'Obsèques APRIL (d'un montant minimum de 200€ TTC / an) et d'un contrat santé (Ma santé évolutive / Mon assurance santé globale / Ma santé essentielle +). La réduction s'applique au moment de la prise d'effet du deuxième contrat et sous réserve que les 2 contrats restent actifs pendant les 6 premiers mois.

DES SOLUTIONS D'ASSISTANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES

DES LA SOUSCRIPTION

- › **Service d'informations** administratives et juridiques.
- › **Enregistrement des souhaits** de l'assuré pour ses obsèques.

AU MOMENT DU DÉCÈS

POUR L'ASSURÉ

Dans le cas d'un décès à plus de 50 km du domicile en France ou à l'étranger :

- › Organisation et **prise en charge du transport du corps** jusqu'à l'établissement de l'opérateur funéraire en France.
- › **Frais de cercueil ou d'urne** (763€TTC maximum).
- › Coordination des obsèques.

POUR LES PROCHES

S'ils sont en voyage avec l'assuré au moment du décès :

- › **Retour à domicile des membres de la famille** restée sur place.
- › **Acheminement d'un accompagnateur** ou proche (pour les enfants de moins de 15 ans ou personnes handicapées).
- › **Retour au domicile des animaux de compagnie.**

APRES LES OBSÈQUES

- › Service d'informations juridiques et administratives.
- › **Prise en charge des frais de taxi** pour les déplacements liés aux démarches suite aux obsèques (153€ TTC maximum).

À NOTER

La prise en charge des prestations s'effectue dans la limite des conditions générales de l'assistance.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR OBSÈQUES APRIL

Renvoyez ce coupon complété, sans engagement de votre part :

☐ Mme ☐ Mlle. ☐ M.

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

Date de naissance : / /

VOS BESOINS DE FINANCEMENT

Montant du capital :

☐ 2 000 € ☐ 3 000 € ☐ 4 000 € ☐ 5 000 €

☐ 6 000 € ☐ 7 000 € ☐ 8 000 € ☐ 9 000 €

☐ 10 000 € ☐ 11 000 € ☐ 12 000 €

Souscription simultanée de mon/ma conjoint(e)

☐ Oui ☐ Non

Fait à :

Le : / /

JE SOUHAITE ÊTRE RAPPELÉ(E)

Jour de la semaine :

Entre h et h



Ces informations sont nécessaires à l'étude de votre demande. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification le cas échéant, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à APRIL Santé Prévoyance par écrit à l'adresse suivante : APRIL Santé Prévoyance - 114, bd Marius Vivier Merle - 69439 LYON Cedex 03.

Si vous souhaitez par la suite qu'APRIL Santé Prévoyance vous adresse des propositions commerciales susceptibles de vous intéresser, cochez la case ci-contre ☐.

Si vous nous avez communiqué votre adresse e-mail, ces propositions commerciales pourront vous être adressées par e-mail.

Coupon à remettre à votre assureur-conseil ou à envoyer à **APRIL Santé Prévoyance** Immeuble Aprilium - 114 bd Marius Vivier Merle 69439 Lyon Cedex 03.

APRIL, CHANGER L'IMAGE DE L'ASSURANCE

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance avec les yeux du client. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 37 pays.

Plus de 4 000 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 766,3 M€.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

Réf. 30813 - 05/2015 - Document non contractuel - L'ensemble des marques ; logos, charte graphique et argumentaire commerciaux figurant dans le présent document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL Santé Prévoyance. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium - 114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03.

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr). Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.

Produit conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par Mutuelle Bleue, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.